

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 janvier 2022

ADOPTION - (N° 4897)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 141

présenté par
Mme Limon

ARTICLE 11 QUATER

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« en vertu » ;

les mots :

« par l'effet ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.